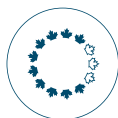


Lignes directrices pour la planification et la conception des promenades

RAPPORT DE CONSULTATION
Juillet 2025



COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
NATIONAL CAPITAL COMMISSION

Canada

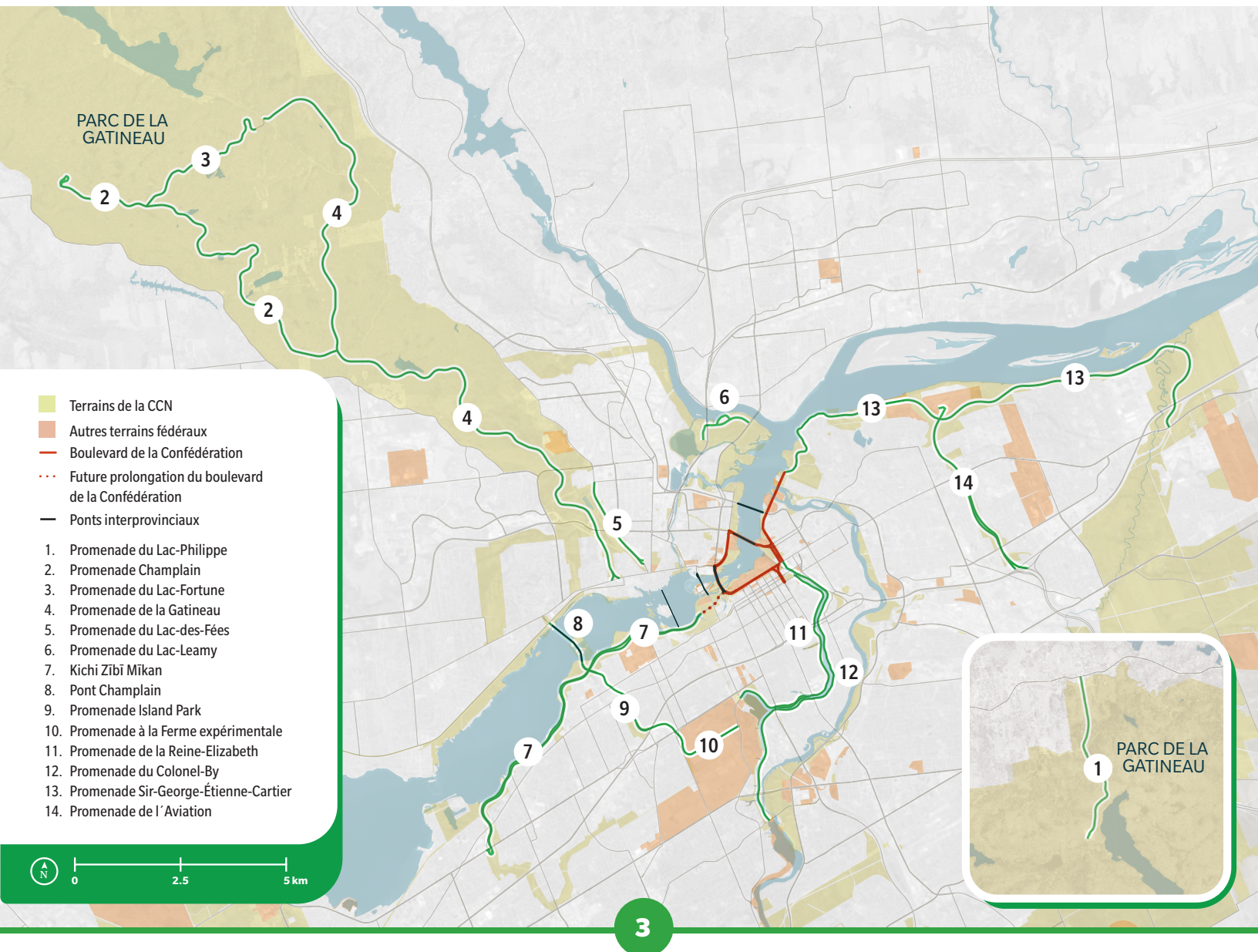
Table des matières

Contexte	3
Processus de consultation du public	4
Résumé des commentaires	6
Commentaires sur les principes directeurs	9
Prochaines étapes	15
Données démographiques	16
Origine	19
Annexe 1 – Stratégie de promotion de la consultation	19
Web	19
Couverture médiatique	19
Infolettres	19
Média sociaux	19

Contexte

La Commission de la capitale nationale (CCN) et ses prédécesseurs planifient et gèrent les promenades dans la région depuis le début du 20^e siècle. Le réseau actuel des promenades de la CCN s'étend sur plus de 90 kilomètres. Il met en valeur et relie entre eux un grand nombre de secteurs riverains, de parcs et d'espaces verts.

Les promenades de la CCN se distinguent des routes municipales, régionales et provinciales. Elles ont été aménagées de manière à s'harmoniser avec les corridors environnants et présentent de beaux points de vue et des caractéristiques patrimoniales, culturelles, écologiques et environnementales variées. Nombre d'entre elles sont bordées de sentiers polyvalents à découvrir, dont le public peut profiter été comme hiver.





La CCN est en train de créer de nouvelles lignes directrices pour les promenades de la région de la capitale nationale. Elle compte ainsi mieux orienter les décisions futures en matière de planification et de conception. Ces lignes directrices énonceront une nouvelle vision, des principes directeurs et des politiques de soutien pour les promenades et les corridors naturels qui les entourent. Elles tiendront compte des différents contextes et des fonctions de chaque promenade, et s'harmoniseront à ses plans récents, de même qu'aux pratiques contemporaines en matière d'aménagement.

Dans un premier temps, l'équipe de projet a tenu des discussions avec ses partenaires, notamment les villes de Gatineau et d'Ottawa, afin de mieux cerner leurs perspectives à propos des promenades. C'était au printemps 2024.

Dans un deuxième temps, la CCN a organisé deux rondes de consultations en vue de recueillir les commentaires du public. La première, qui s'est déroulée en septembre 2024, avait comme objectif d'obtenir l'avis du public sur les valeurs, les enjeux, la vision, les principes directeurs et les politiques de soutien pour les promenades de la CCN. La deuxième, prévue pour 2026, aura pour objectif d'obtenir l'avis du public sur la version préliminaire des lignes directrices avant leur mise au point définitive et leur approbation.

Processus de consultation du public

La première ronde de consultations publiques a eu lieu à l'automne 2024. Voici un sommaire des activités organisées à ce moment-là.



Rencontre avec les organismes communautaires (français)

Date : 11 septembre 2024

9 personnes



Rencontre avec les organismes communautaires (anglais)

Date : 12 septembre 2024

37 personnes



Consultation publique en ligne

Date : du 13 au 30 septembre 2024

1 720 sondages remplis

Rencontres avec les organismes communautaires

Date : 11 et 12 septembre 2024

Endroit : en ligne, MS Teams

Participation

Au cours de la séance en français, neuf personnes ont représenté en présentiel les organismes suivants :

- Fédération des associations civiques d'Ottawa;
- Bike Ottawa;
- Relais plein air;
- Club Skinouk;
- Action vélo Outaouais;
- Vélo Plaisirs;
- Société franco-ontarienne;
- l'association communautaire de Kingsmere.

Au cours de la séance en anglais, 37 personnes ont représenté en présentiel les organismes suivants :

- Promenades pour tous;
- EnviroCentre;
- Patrimoine Ottawa;
- Alliance pour les espaces verts de la capitale du Canada;
- l'association communautaire de Kingsmere;
- l'association communautaire de la plage Westboro;
- l'association communautaire de Canterbury;
- l'Association communautaire du parc Champlain;
- l'association communautaire du Vieil Ottawa-Sud;
- l'association communautaire du parc McKellar;
- l'association communautaire du centre-ville;
- l'association communautaire de Beacon Hill;
- l'association communautaire de Britannia Village;
- l'association communautaire de Queensway Terrace North;
- l'association résidentielle d'Island Park Towers;
- Société pour la nature et les parcs du Canada;
- ZAC du village de Westboro;
- Club cycliste d'Ottawa.

Format

- Revue de l'histoire de la planification des promenades, suivie de la présentation de la version provisoire de la nouvelle vision, des principes directeurs et des politiques de soutien qui orienteront les décisions futures à propos des promenades.
- Période de questions et de discussion visant à recueillir des idées et des commentaires sur la préparation des lignes directrices.

Commentaires soumis par courriel

Au cours de la période de consultation, cinq organismes ont fait parvenir directement leurs commentaires par écrit à l'équipe des affaires publiques :

- Fridays for future Ottawa;
- Promenades pour tous;
- Alliance pour les espaces verts de la capitale du Canada;
- Patrimoine Ottawa;
- Association communautaire du parc Champlain.

Consultation en ligne

Date : du 13 au 30 septembre 2024

Plateforme : sondage QuestionPro, en ligne

Participation

1 720 sondages remplis

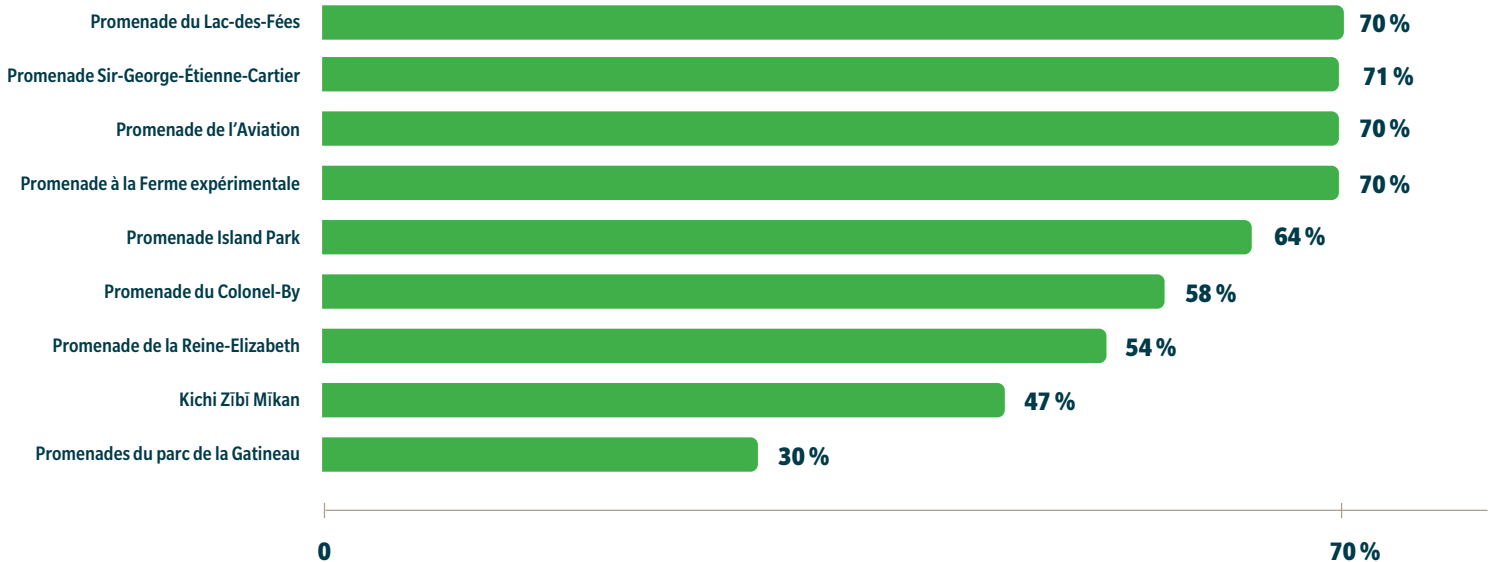
Format

Douze questions sur l'usage des promenades, la fréquence de leur utilisation et le type d'activités qu'on y pratique; demande d'opinions sur la version provisoire de la vision, des principes directeurs et des politiques de soutien complémentaires.

Résumé des commentaires

Les personnes répondantes ont été invitées à formuler des commentaires et à répondre à plusieurs questions sur leur utilisation des promenades, sur ce qu'elles aiment le plus à leur sujet et sur leurs préoccupations.

Utilisation des promenades de la CCN (statistiques du sondage en ligne)



Elles pouvaient choisir plusieurs réponses à propos de leur utilisation et du type d'activité qu'elles y pratiquaient.

L'analyse des données a révélé que les promenades du parc de la Gatineau sont très utilisées pour profiter du paysage (79 %), faire de l'exercice (78 %), et faire du vélo sur la route (65 %) et les sentiers polyvalents (50 %).

Kichi Zībī Mīkan et les promenades du Colonel-By, Sir-George-Étienne-Cartier et de la Reine-Elizabeth sont populaires pour profiter du paysage (de 61 à 57 %), se rendre à des destinations récréatives (de 57 à 62 %), faire de l'exercice (de 69 à 64 %) et faire des emplettes (de 57 à 66 %). Dans ce groupe, la promenade Sir-George-Étienne-Cartier est la seule qui a obtenu un faible pourcentage pour faire des emplettes (38 %).

Les activités pratiquées sur ces quatre promenades se font principalement en voiture (de 68 à 62 %) ou, sur le sentier polyvalent, à vélo (de 69 à 62 %).

Peu de gens ont indiqué utiliser les promenades pour le transport collectif, ce qui est attribuable au fait que la plupart d'entre elles ne sont pas desservies par le réseau de transport en commun. Les promenades Kichi Zībī Mīkan et du parc de la Gatineau sont les seules exceptions. OC Transpo dessert la Kichi Zībī Mīkan (10 %) et la navette de la CCN, les promenades du parc de la Gatineau (8 %). La promenade Island Park se démarque en servant surtout aux déplacements en voiture (78 %) et pour faire des courses (emplettes) (68 %).

Types d'utilisation populaires sur les promenades de la CCN



Se rendre à des destinations récréatives



Profiter du paysage



Faire de l'exercice

Activités populaires sur les promenades de la CCN

Conduire



Faire du vélo sur le sentier polyvalent



Faire du vélo sur la route



Les personnes répondantes ont dégagé plusieurs thèmes clés sur ce qu'elles valorisent le plus à propos des promenades, ce qui reflète bien la variété des utilisations. Voici les principaux thèmes.



La beauté / L'attrait (36 %)

Les gens aiment la possibilité de se déplacer sur les routes ou les sentiers polyvalents qui offrent de beaux points de vue.



La possibilité de pratiquer des loisirs actifs (26 %)

Les gens aiment les promenades pour la pratique d'activités physiques telles que le vélo, le ski, la marche et le jogging.



Un accès limité aux voitures (25 %)

On souligne que les promenades sont des endroits sûrs et appréciés pour la pratique d'activités physiques, en particulier quand la circulation automobile est limitée.



Un accès aux espaces verts (19 %)

En ville, on aime particulièrement l'accès facile aux espaces verts, car il a un effet bénéfique sur la santé mentale.

Interrogées sur leurs préoccupations à propos des promenades, certaines personnes ont mentionné les problèmes occasionnels de congestion sur les routes adjacentes.



Circulation routière (18 %)

Préférence pour garder les promenades ouvertes à la circulation automobile. On souligne souvent que les gens du coin ont besoin d'accès en voiture pour des raisons de commodité, de mobilité et de pratique des loisirs.



Congestion routière (15 %)

Enjeux de circulation pour les gens du coin et augmentation de la congestion dans les zones environnantes lorsque les promenades sont réservées à la mobilité active.



Vitesse routière (13 %)

Dépassement fréquent de la limite de vitesse automobile et encombrement des promenades comme sources d'altercations.

(18 %) souhaitent qu'il y ait moins de fermetures des promenades à la circulation automobile, d'autres expriment clairement leur préférence pour la mobilité active sur les promenades (26 %) et souhaitent que le programme soit élargi.



Dans une perspective plus globale, un organisme communautaire consulté a proposé la création d'un comité de travail où seraient représentés les milieux municipal, fédéral et résidentiel en vue de trouver des pistes de solutions aux défis de la circulation routière. Cette idée résume bien le désir de cohésion entre les différents organismes (pour la planification des routes), qu'ont exprimé d'autres personnes répondantes.

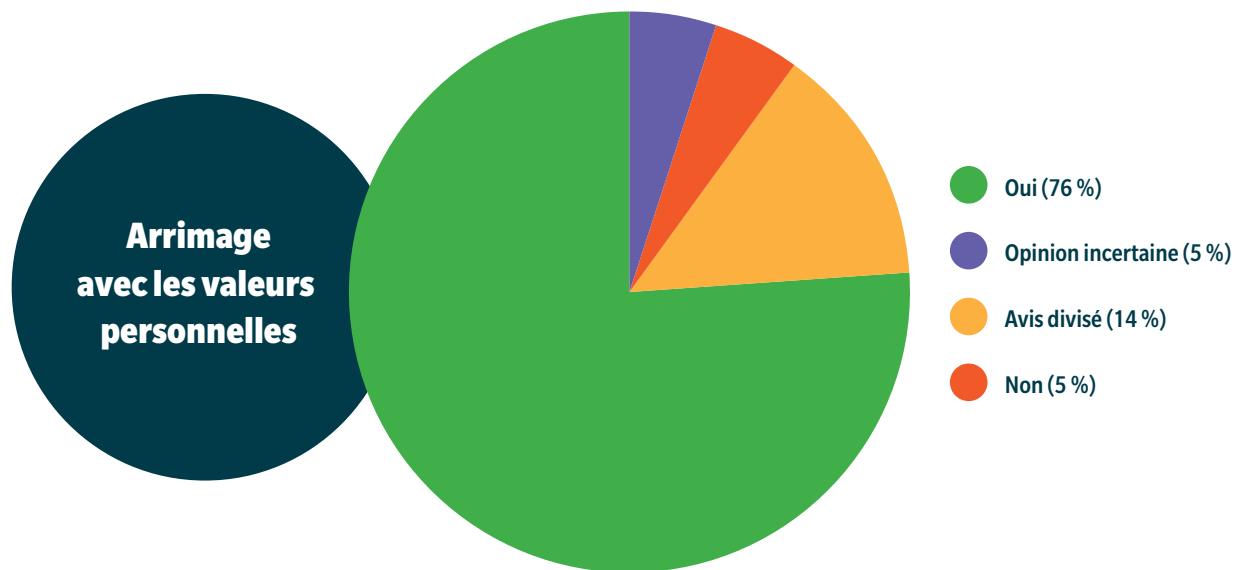
Commentaires sur les principes directeurs

Lors des différentes activités de consultation, l'équipe a invité les personnes répondantes à lui dire si les principes directeurs et les politiques reflétaient leurs valeurs pour ce qui est de l'utilisation des promenades. En raison de la nature des questions, les réponses ont varié du simple oui ou non à des opinions divisées ou incertaines. De nombreuses personnes répondantes ont exprimé plus en détail leur sentiment.



Principe directeur 1 – Expérience, vue et caractère distinctif du paysage

Les promenades forment un élément emblématique de la région de la capitale nationale qui contribue à ses qualités pittoresques et naturelles uniques et offre des expériences distinctes à la population locale et aux touristes. Elles mettent en valeur la beauté des espaces verts et la diversité des paysages culturels, urbains et naturels qui les entourent, tout en dévoilant des vues sur les lieux emblématiques de la capitale.



Statistiques du sondage en ligne

Le premier principe directeur a été bien accueilli, une grande majorité des personnes répondantes estimant qu'il reflète leurs valeurs. Beaucoup ont exprimé leur gratitude pour la nature et les paysages des promenades. Certaines estiment que les promenades devraient créer un sentiment d'appartenance; mettre en valeur des monuments et des panoramas; et créer des occasions d'apprentissage culturel et patrimonial. Pour beaucoup, il est important que les promenades conservent leur caractère distinctif et soient traitées différemment des autres routes. Cependant, certaines (5 %) ont indiqué que ce principe ne reconnaît pas l'importance des promenades en tant que routes de connexion dans la région.

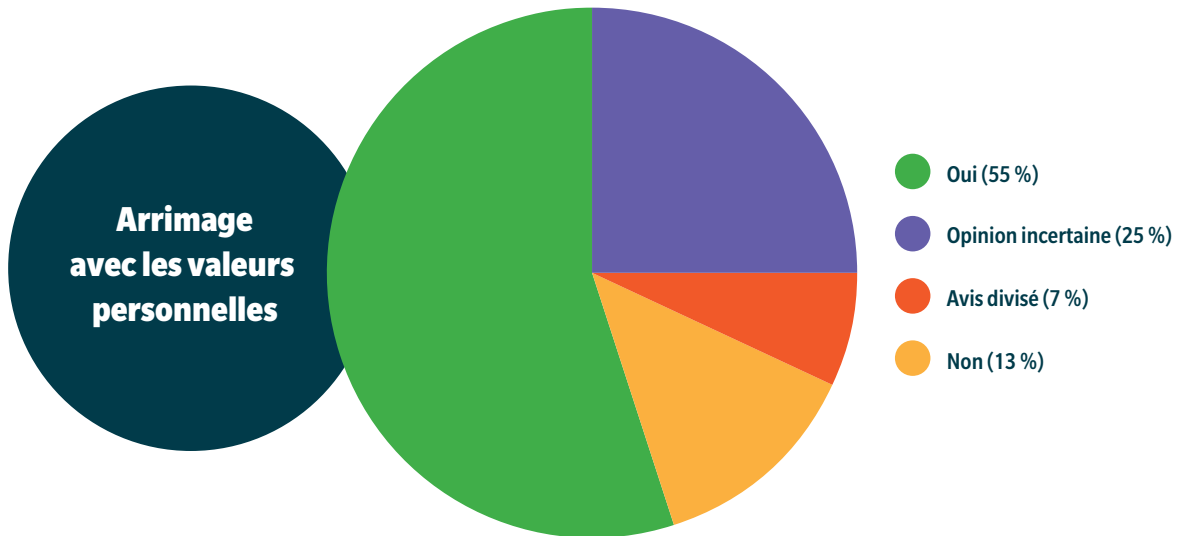
Une majorité des organismes communautaires qui ont formulé des commentaires ont aimé que les lignes directrices soient adaptées aux différents contextes et à chaque promenade. Certains suggèrent d'accorder plus d'importance à la mise en valeur, à la protection et à la conservation des espaces verts, du patrimoine et des biens culturels.

« Il y a un manque d'information sur l'historique des promenades de la région d'un point de vue géographique. Serait-il possible de créer une façon de découvrir cette histoire? Je crois que cela aiderait à susciter un plus grand respect pour les promenades et la préservation de la région. »



Principe directeur 2 – Mobilité durable et active

La conception et l'intendance des promenades et les politiques s'y rattachant sont centrées sur la réalisation des objectifs fédéraux, provinciaux et régionaux en matière de transport durable, en privilégiant la marche, le vélo et d'autres formes de mobilité durable. Les promenades sont aussi polyvalentes et offrent diverses possibilités de loisirs et d'activités sportives favorisant des modes de vie sains et actifs dans la région de la capitale nationale.



Statistiques du sondage en ligne

Le second principe directeur a obtenu des réponses plus variées, mais rejoint généralement les valeurs des personnes répondantes. Une majorité d'entre elles ont indiqué soutenir le programme de mobilité active et ont émis le souhait de voir davantage de fermetures aux véhicules motorisés, y compris en hiver, en invoquant les bénéfices pour l'environnement, la santé et la sécurité. Celles qui ont répondu négativement ont souvent mentionné leur désaccord avec la fermeture des promenades à la circulation automobile et leur réservation aux activités de mobilité active, exprimant des préoccupations à propos de l'accessibilité et de la congestion routière. Certaines ont suggéré d'élargir les sentiers polyvalents adjacents plutôt que de fermer les routes.

L'amélioration de l'accès au transport collectif et de la sécurité des promenades pour tout genre d'utilisation est une préoccupation fréquente.

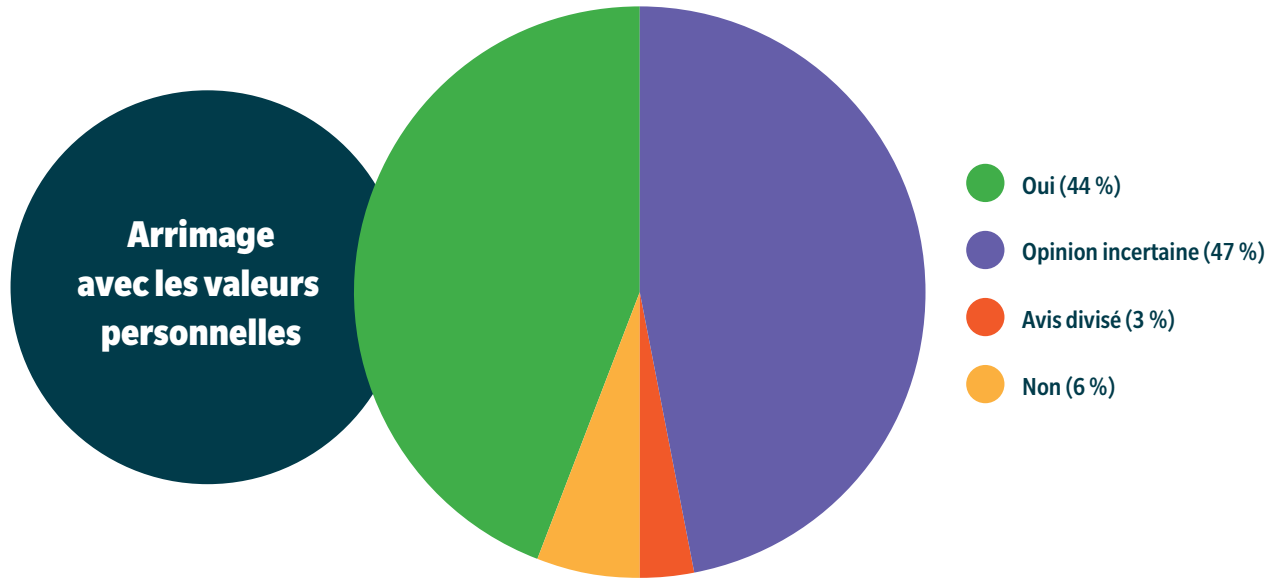
Certains organismes communautaires souhaiteraient que les lignes directrices proposent des changements plus importants, afin de réformer le concept obsolète des promenades centrées sur la voiture, et ainsi mieux servir l'intérêt public et lutter contre le changement climatique. Il a aussi été mentionné que le programme semble centré sur les activités estivales et qu'il faudrait songer davantage aux activités hivernales telles que le ski (pistes), la raquette (sentiers) et autre.

« Il serait très intéressant d'envisager des moyens de transport collectif vers les parcs qui longent le canal, par exemple un tramway qui perturberait le moins possible les déplacements à pied et à vélo. »



Principe directeur 3 – Sécurité, équité et inclusivité

Les promenades offrent un accès sûr, invitant, accueillant, équitable et universellement inclusif, sans distinction de genre, d'âge, de capacité et d'origine ethnique.



Statistiques du sondage en ligne

Ce principe directeur a obtenu un nombre important de réponses qui n'indiquaient pas clairement si ce principe s'arrimait aux valeurs des personnes répondantes. On a souligné la nécessité de réduire la vitesse et de mettre en place des mesures de modération de la circulation pour créer un environnement sûr, plus particulièrement aux intersections et aux passages piétonniers.

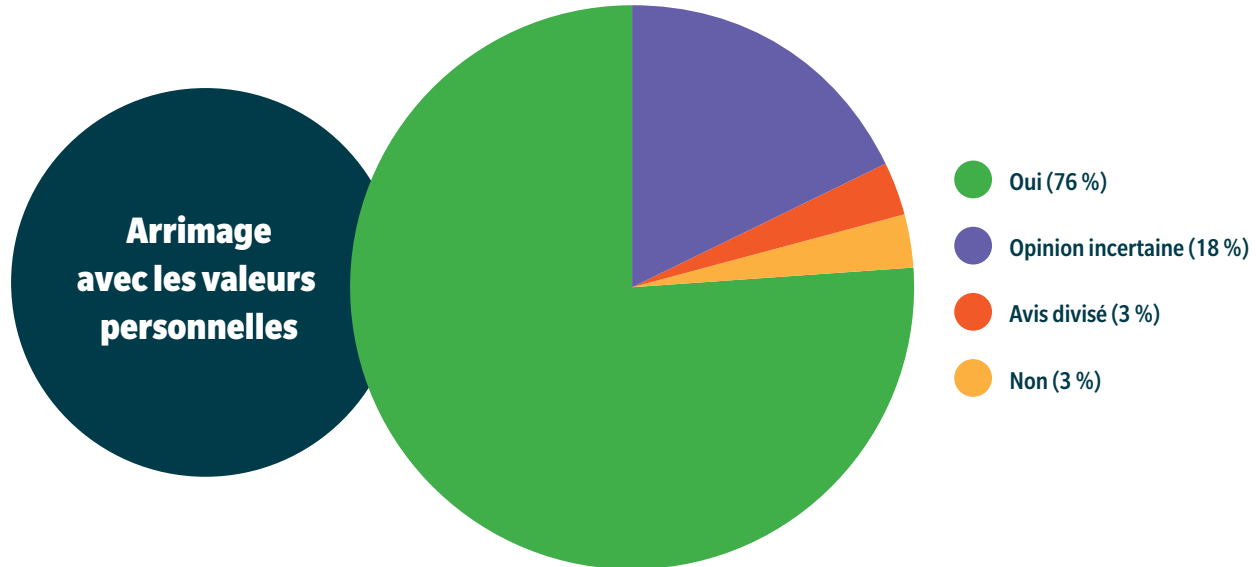
De plus, beaucoup ont insisté sur le fait que les promenades ne devraient pas être le moyen le plus rapide pour atteindre une destination donnée. Les suggestions pour améliorer la sécurité sur les promenades comprennent un meilleur entretien, de la signalisation, un meilleur éclairage nocturne et l'ajout de voies séparées réservées au cyclisme. Certaines personnes ont loué l'importance de l'accessibilité, de l'inclusivité et de la sécurité dans ce principe.

« Ma seule critique, c'est que même si les sentiers sont protégés des véhicules, certains ne conviennent plus au vélo ou à la marche. Les sentiers qui longent la promenade de la Reine-Elizabeth et la Kichi Zibi Mikan sont particulièrement dangereux à cet égard : ils sont très fréquentés, sont étroits, et il est facile d'y faire de la vitesse à vélo. Nous avons besoin de sentiers distincts, comme à Montréal. »



Principe directeur 4 – Préservation des écosystèmes, renaturalisation et résilience urbaine

Les corridors des promenades sont indispensables à la résilience urbaine et font partie du réseau d'espaces verts de la capitale, qu'il convient d'améliorer et de protéger.



Statistiques du sondage en ligne

Les trois quarts des personnes répondantes ont exprimé une opinion positive de ce principe directeur, affirmant qu'il est essentiel de préserver, maintenir et protéger la nature tout en abordant l'impact des changements climatiques. Certaines, même si elles sont d'accord avec ce principe, se demandent dans quelle mesure il est réaliste que des promenades asphaltées aient un impact significatif sur la protection de l'environnement.

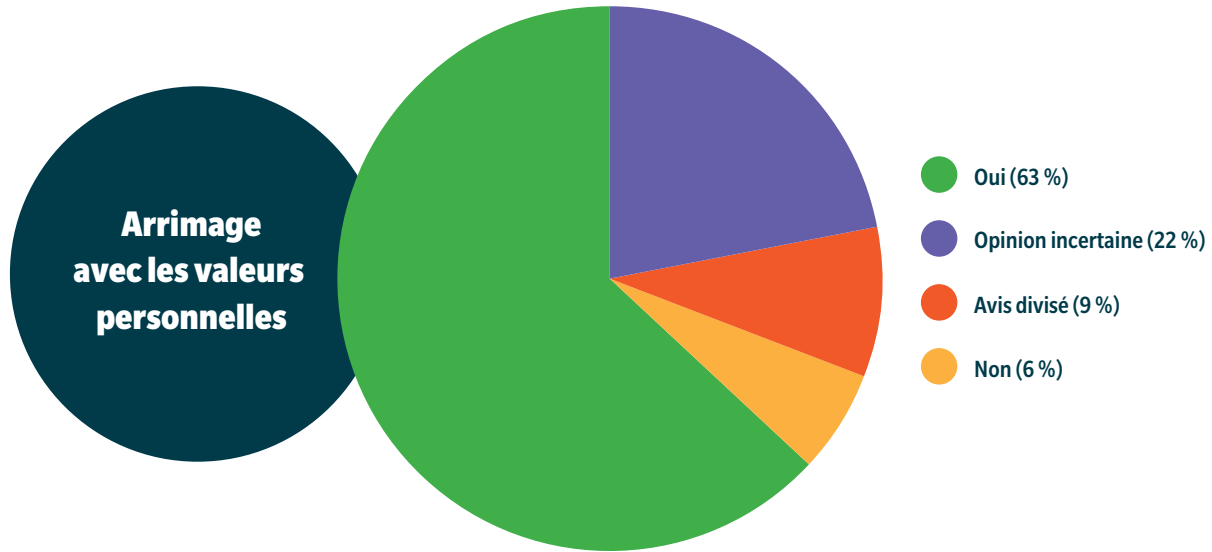
Dans l'ensemble, un grand nombre d'organismes communautaires et de personnes ont fait remarquer que la ville avait besoin de plus d'espaces verts, particulièrement dans le centre-ville, pour protéger l'environnement et pour que les gens du coin puissent y aller pour se détendre et pratiquer des loisirs.

« Le centre d'Ottawa dispose de peu d'espaces verts et est fortement bétonné. Les promenades du centre constituent des endroits où respirer, qui sont bienvenus dans le tissu urbain. »



Principe directeur 5 – Liens avec l’environnement et création de lieux d’intérêt

Les corridors des promenades sont des paysages culturels aménagés et intentionnellement rattachés à leur environnement par leur conception et leur planification particulières, tout en offrant des possibilités de création de lieux d’intérêt en harmonie avec leur contexte urbain, riverain ou naturel.



Statistiques du sondage en ligne

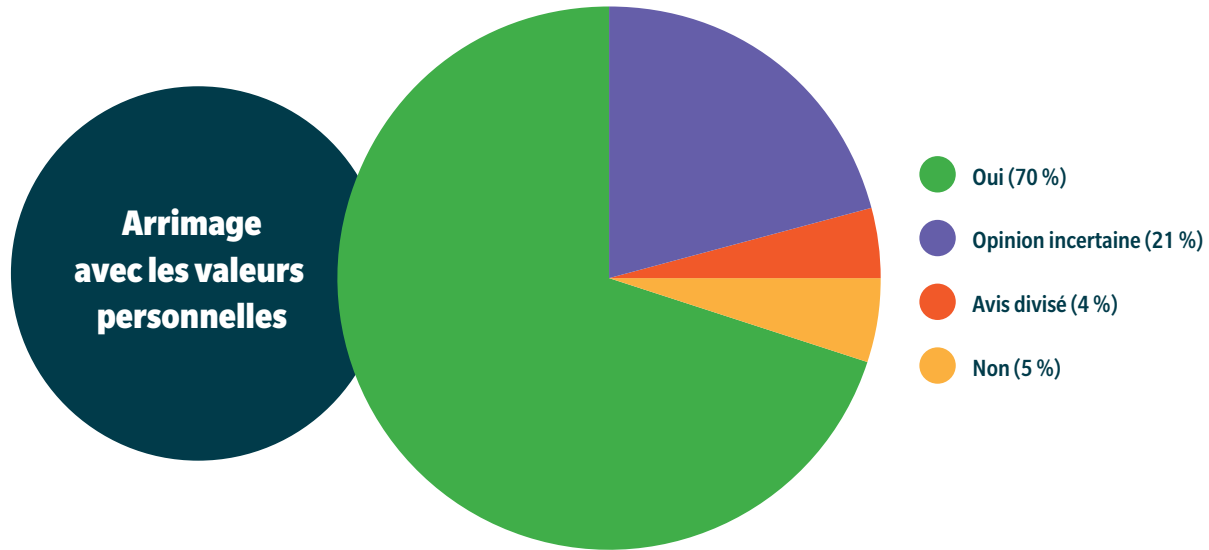
Même si plusieurs personnes ont indiqué que le libellé est trop technique et les embrouille (notamment le mot *placemaking* [création d’un lieu d’intérêt], en anglais), elles ont dit être généralement d’accord avec ce principe directeur. Les commentaires les plus courants portaient sur l’ajout d’animation et d’aménagements tels que des toilettes, des fontaines à eau, des restaurants et des éléments d’interprétation, pour que les gens aient le goût de s’arrêter et de profiter des promenades en toute saison. La préservation et la protection de la nature figuraient aussi dans les commentaires, certaines personnes insistant sur la nécessité de faire des changements avec prudence ou de laisser autant que possible certaines zones dans leur état naturel, en particulier dans le parc de la Gatineau. D’autres étaient confuses quant à la relation possible entre la culture et les promenades.

« J’aime l’idée d’améliorer les attraits touristiques et les installations. Si les promenades ne présentent aucun intérêt, à part celui de les parcourir en voiture ou à vélo, et si rien n’incite les gens à s’y attarder pour découvrir la région, ce ne sera rien de plus que des routes bien aménagées. »



Principe directeur 6 – Intendance durable

La CCN planifie, conçoit, exploite, gère et entretient les promenades de la capitale et leurs corridors de manière durable, responsable et financièrement viable. Elles sont planifiées et conçues dans le cadre d'une collaboration pluridisciplinaire impliquant un large éventail de spécialistes en la matière dans un souci d'excellence conceptuelle.



Statistiques du sondage en ligne

La majorité des personnes répondantes soutiennent ce principe directeur, et certaines estiment que la durabilité peut être atteinte en entretenant et en améliorant les promenades et les sentiers pour les générations futures. Les thèmes récurrents incluent l'importance de la consultation des peuples autochtones, des villes de Gatineau et d'Ottawa et des communautés locales, et de la collaboration avec ces partenaires. L'importance de la collaboration avec les municipalités en vue d'assurer l'intégrité à long terme des promenades dans le tissu urbain de la ville a notamment suscité des discussions animées lors des rencontres avec les organismes communautaires.

Certaines personnes trouvent important que les promenades restent de compétence fédérale, afin d'éviter les conflits entre l'urbanisation et la préservation.

« L'aménagement urbain devrait viser à créer des destinations attrayantes le long des promenades, qui satisfont aux besoins des quartiers environnants; par exemple, des bistros, pour encourager l'utilisation active des promenades et la détente, une fois sur place, pour profiter de la nature... »



Cette première consultation a notamment révélé que les personnes répondantes avaient plusieurs suggestions pratiques pour améliorer l'utilisation des promenades, dont l'ajout d'aménagements et d'attraits le long des promenades, afin d'améliorer leur utilisation active. Les suggestions populaires incluaient des toilettes, des fontaines à eau, des zones d'ombre, ainsi que de l'éclairage nocturne et des stationnements sûrs pour vélos, en plus d'un meilleur accès à l'eau et d'activités sur les berges.

La sécurité de l'utilisation active a été soulignée à plusieurs occasions. Les demandes pour l'aménagement de divisions pour séparer la marche, le cyclisme et la circulation automobile, ainsi que pour faciliter l'entretien de l'infrastructure, étaient fréquentes.

Prochaines étapes

L'analyse des commentaires révèle que de manière générale, la vision, les principes directeurs et les politiques que propose la CCN s'arriment avec les valeurs des personnes répondantes. La lecture attentive des commentaires a néanmoins révélé la nécessité de clarifier certains de ces principes pour faciliter leur compréhension.

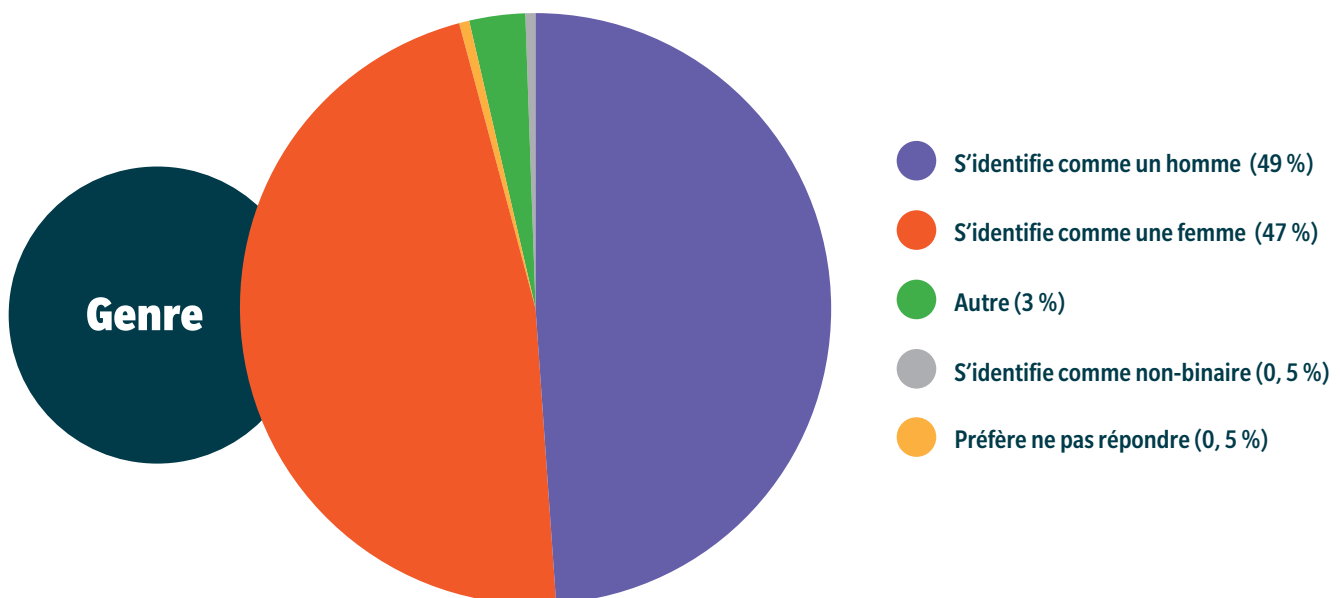
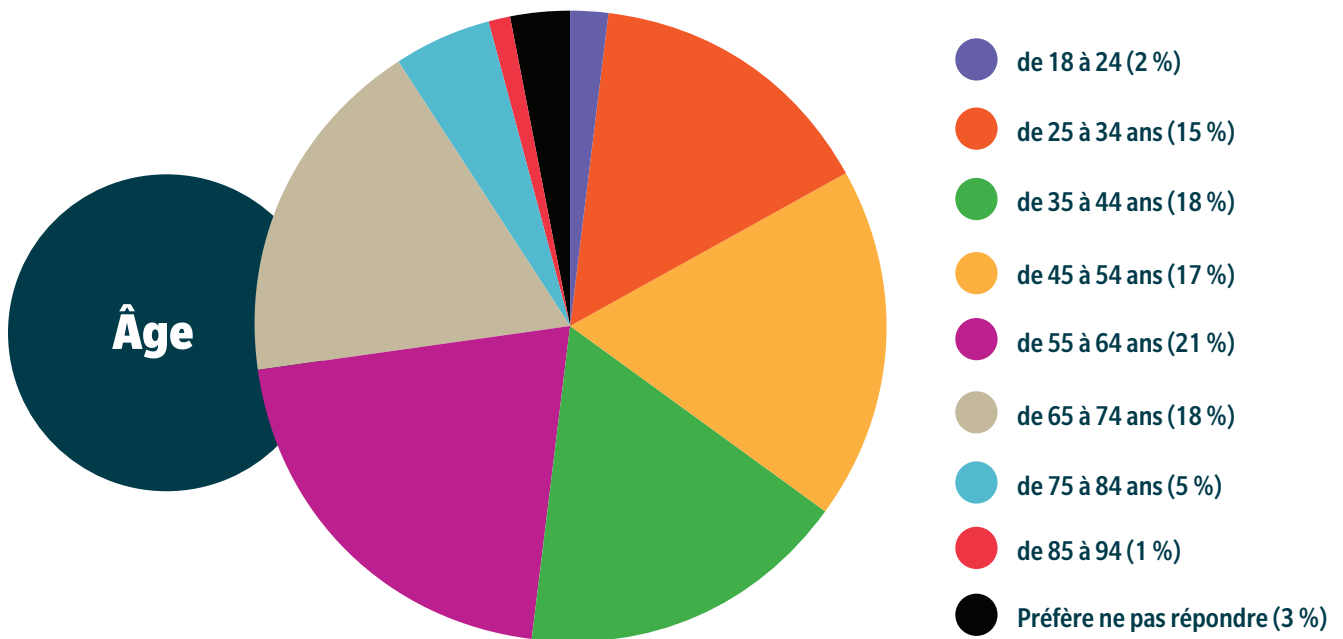
Nous avons observé divers points de vue sur le programme de réservation des promenades à la mobilité active. De nombreuses personnes souhaitent voir ce programme continuer, voir s'élargir, mais d'autres craignent qu'il génère de la congestion routière dans leur quartier et souhaitent trouver des solutions.

L'équipe de projet examinera en détail les commentaires et suggestions du public. Cette information guidera la conception des lignes directrices des promenades de la CCN.

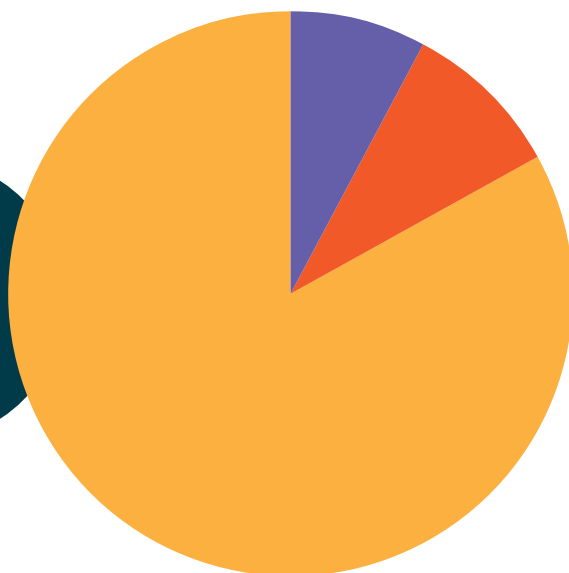
Une deuxième étape de consultation publique est prévue pour 2026. Elle vise à demander l'avis du public sur la version préliminaire des lignes directrices. Les commentaires formulés au cours de cette étape permettront à l'équipe de rédiger la version qui sera soumise à l'approbation du conseil d'administration de la CCN.

Données démographiques

Une plus grande proportion de personnes de plus de 55 ans ou plus ont répondu au sondage, alors que les personnes de moins de 25 ans sont sous-représentées.

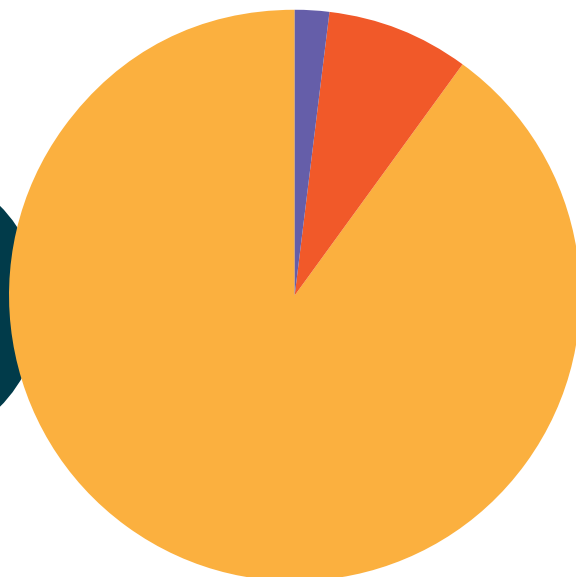


**Race,
origine
ethnique**

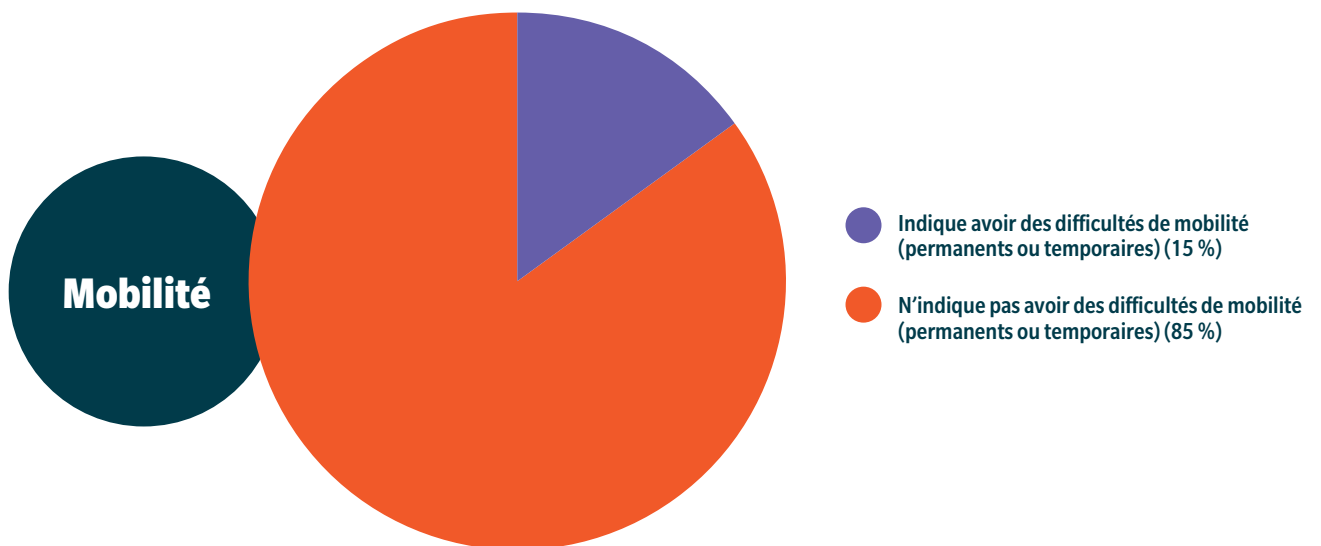
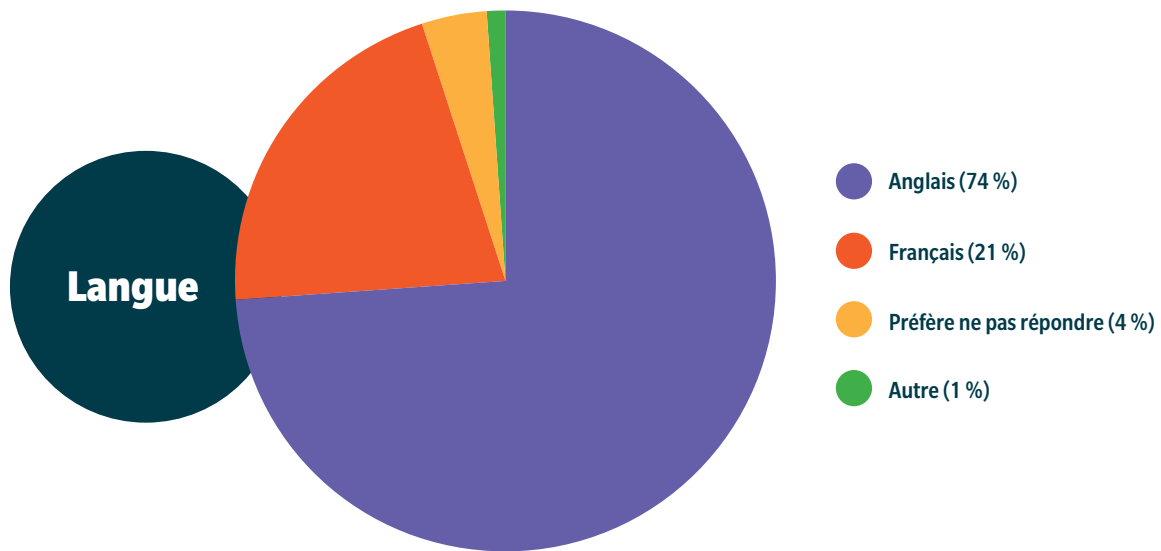
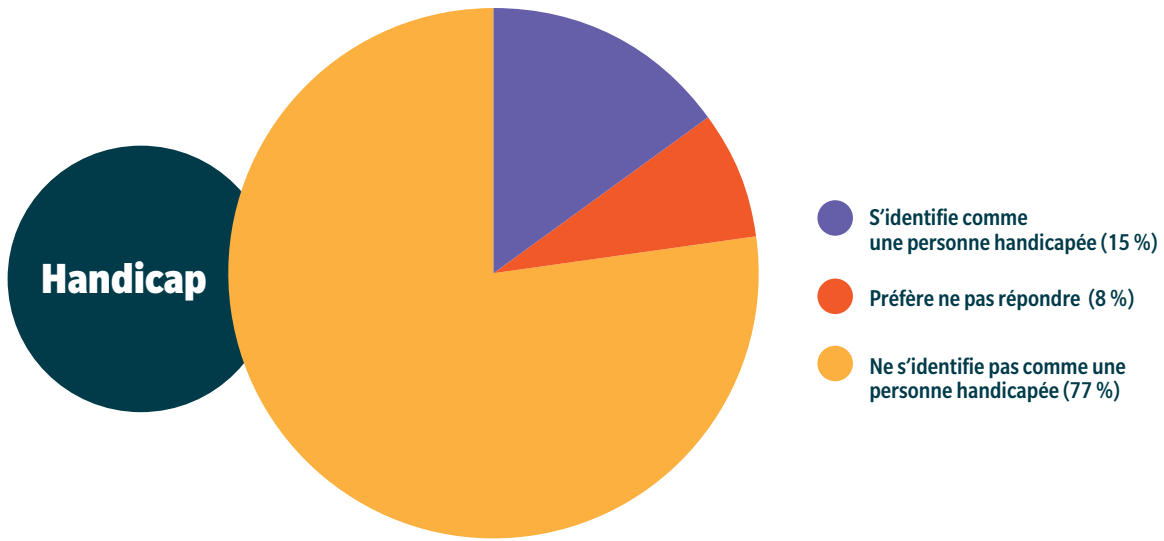


- S'identifie comme une minorité visible (8 %)
- Préfère ne pas répondre (9 %)
- Ne s'identifie pas comme une minorité visible (83 %)

**Identité
autochtone**

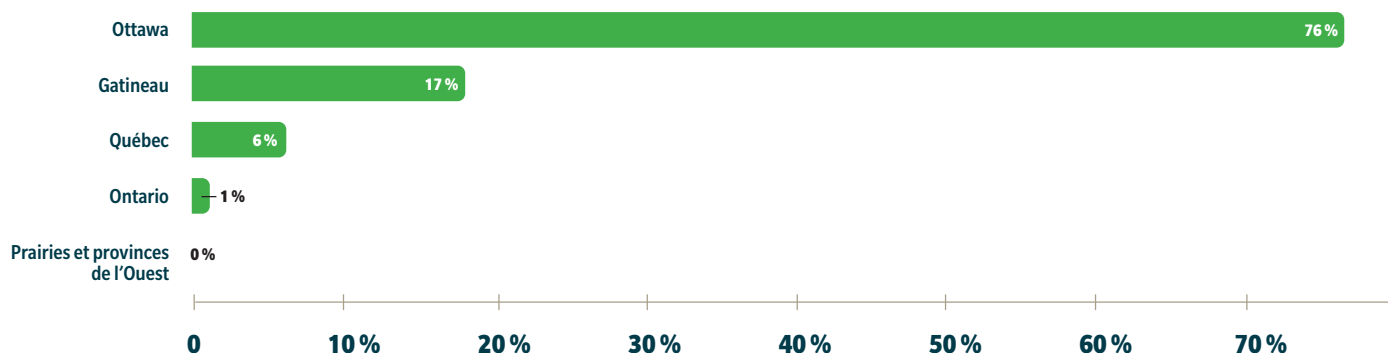


- S'identifie comme Autochtone (Première Nation, Métis ou Inuit) (2 %)
- Préfère ne pas répondre (8 %)
- Ne s'identifie pas comme Autochtone (Première Nation, Métis ou Inuit) (90 %)



Origine

En 2021, la population de la région de Gatineau-Ottawa s'élevait à 1 488 307; 76,26 % des gens vivant à Ottawa et 23,74 %, à Gatineau. L'origine des personnes répondantes indique une proportion similaire.



Annexe 1 – Stratégie de promotion de la consultation

Web

- Page Web bilingue du projet
 - » **665** vues sur la page française
 - » **4 390** vues sur la page anglaise

Couverture médiatique

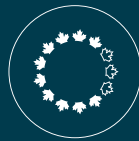
- *CityNews* « [NCC developing new policies to enhance Capital Region's parkways](#) »
- *Centretown Buzz* « [NCC envisioning new parkway policies](#) »
- *LeDroit* « [125 ans à bâtir la capitale](#) »

Infolettres

- **13 septembre** : envoi d'un courriel ciblé à la liste des parties prenantes
- **24 septembre** : envoi d'un courriel ciblé à la liste des parties prenantes
- Envoi de cinq infolettres, combinant habituellement deux sujets, aux listes d'envoi générales de la CCN.

Média sociaux

- **11 publications ont été réalisées** sur les réseaux sociaux (facebook et X)
 - » **13 724** vues
 - » **459** engagements



COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
NATIONAL CAPITAL COMMISSION

Canada